

Dividende brut de € 2,08 par action Modalités de mise en paiement

La Hulpe, le 27 avril 2018

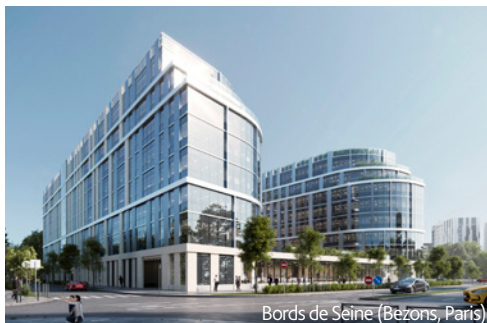
L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 27 avril 2018 a décidé de distribuer un dividende brut de **2,08 euros** par action pour un montant total de 11,66 millions d'euros.

Le dividende, net de précompte mobilier (PM) s'élèvera à **1,456 euro** par action ordinaire (30% de PM). La matérialisation de ce dividende se traduit par le "coupon" numéro 12.

Pour les actionnaires nominatifs, le paiement de ce dividende s'effectuera par virement bancaire à partir du 3 mai 2018.

Le service financier d'ATENOR est assuré par EUROCLEAR Belgium (boulevard du Roi Albert II à 1210 Bruxelles).

- Date de détachement (Ex date) 30 avril 2018
- Date d'enregistrement (Record date) 2 mai 2018
- Date de paiement (Payment date) 3 mai 2018



CALENDRIER FINANCIER :

Paiement du dividende	3 mai 2018
Déclaration intermédiaire du 1 ^{er} trimestre 2018	17 mai 2018
Résultats semestriels 2018	30 août 2018
Déclaration intermédiaire du 3 ^{ème} trimestre 2018	15 novembre 2018
Résultats annuels 2018	11 mars 2019
Assemblée Générale 2018	26 avril 2019

ATENOR est une société de promotion immobilière cotée sur le marché d'Euronext Brussels. Sa mission vise à apporter, par son approche urbanistique et architecturale, des réponses adéquates aux nouvelles exigences qu'impose l'évolution de la vie urbaine et professionnelle. Dans ce cadre, ATENOR investit dans des projets immobiliers d'envergure répondant à des critères stricts en termes de localisation, d'efficacité économique et de respect de l'environnement.



Reuters: ATE0.BR - Bloomberg: ATEB BB

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter M. Sidney D. Bens, C.F.O.
Tél +32 2 387 22 99 – Fax +32 2 387 23 16 – Courriel : info@atenor.be – www.atenor.be

